

LES VISAGES DE L'ACTUALITÉ

Des professeurs du lycée Pasteur, de Somain, ne veulent plus d'une exception académique lilloise

Plus de la moitié des enseignants du lycée Louis-Pasteur, de Somain, étaient en grève hier, à l'appel du SNES-FSU. Ils s'étaient mobilisés contre ce qu'ils considèrent être « du travail gratuit ».

Ces enseignants, comme l'avaient fait avant eux leurs collègues du lycée Voltaire, de Wingles ; Blaise-Pascal, de Longuenesse ; Jules-Mousseron, de Denain ou encore le lycée de l'Escaut, à Valenciennes, se sont mobilisés afin d'exiger l'abrogation de la circulaire sur le temps de travail des enseignants, qui s'applique actuellement dans tous les lycées de l'académie.

Comme le rappelle Serge Deneuvelise, délégué syndical, pour la deuxième année consécutive, le rectorat de Lille demande aux enseignants d'assurer des heures de cours gratuitement, interprétant ainsi à sa manière les textes nationaux qui régissent leurs statuts (les décrets de 1950). Il ajoute que les enseignants étaient persuadés que les récents changements de gouvernement et de recteur allaient les rétablir dans leurs droits. Hélas, ce n'est pas le cas. Pour eux, « le prétendu changement se fait dans la continuité. » Et ils estiment que le nouveau recteur de l'académie de Lille, Jean-Jacques Pollet, applique même avec zèle la circulaire de son prédécesseur.

La semaine dernière, seize enseignants du lycée Pasteur ont reçu une note dans leur casier pour leur indiquer qu'une heure de cours de leur service hebdomadaire devait



Pour eux, une heure de cours doit être une heure payée !

PHOTO « LA VOIX »

être assurée gratuitement ! Selon le syndicaliste, cela représente une perte de salaire annuelle de 1 846 euros pour un agrégé et de 1 291 euros pour un certifié, soit une baisse de 6,5 % !

Ces majorations de service sonnent donc pour eux comme une provocation au regard de leur investissement en faveur des élèves. Les enseignants assurent ne pas compter leurs heures (projets, sorties, réunions, etc.) et voient dans cette mesure vexatoire une absence de reconnaissance de leur travail.

En plus, cette circulaire instaure,

d'après eux, deux poids et deux mesures dans le calcul du temps de travail des enseignants : un calcul dans l'académie de Lille et un autre dans le reste du pays. Les grévistes refusent « que leur académie soit un lieu d'expérimentation en matière d'atteinte des services des personnels. » Pas question donc de se laisser faire : une heure de cours doit être une heure payée !

Prochain rassemblement, et avec les autres établissements concernés, ce sera mercredi, à 15 heures, et directement devant le rectorat de Lille. ■ J-F.G.